



VILLE D'AUBANGE



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Flavio BARROS FERREIRA DOS SANTOS** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue de la Bergerie, 3 à 6790 AUBANGE, et cadastré 1e division, section A, numéro 2527 V4.

Le projet consiste en **divers travaux d'aménagements extérieurs, certains à régulariser**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet :

- * Ecart au Guide Communal d'Urbanisme :
 - utilisation de l'aluminium pour la pergola ;
- * Ecart(s) au Permis d'Urbanisme :
 - pose de palissades en PVC gris anthracite en zone de cours et jardins ;
 - réalisation de murs en gabions en zone de cours et jardins ;
 - installation de caissons de volets.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19/10/2026 au 02/11/2026 au Collège communal (référence du dossier 190/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 13/10/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation projetée et à régulariser



Légende :

- 1. Climatiseurs avec cache
- 2. Pergola en aluminium
- 3. Caissons de volets
- 4. Palissades en composite
- 5. Murs en gabions
- 6. Abri de jardin

